

Michel, Julien JUFT OU JUFFT



Etat-civil

Age en 1940 : 41 ans

Profession en 1940 : Contremaître en bonneterie

Domicile en 1940 : Non renseigné

Résistance

Lieux d'action : Aube

Organisation de Résistance : CDLL, Armée secrète (Armée secrète (AS))

Commentaires

Né le 24 octobre 1889 ou 1899 à Troyes. Membre de Ceux de la libération, Michel Juft est arrêté le 30 janvier 1944 à Troyes pour délivrance de cartes d'identité pour la Résistance. Il est interné à Troyes, à Châlons-sur-Marne puis à Compiègne. Il est ensuite déporté le 27 avril 1944 dans un des trois convois de non-juifs partis de France vers le KL Auschwitz. Ce convoi est surnommé le convoi des "déportés tatoués", car les résistants qui entrent au camp ont leur matricule tatoué sur leur avant-bras. Michel Juft reçoit le matricule 185 800. Pour une raison encore indéterminée, les détenus de ce convoi qui ne sont pas malades et qui ont survécu sont transférés à Buchenwald le 12 mai 1944. Michel Juft en fait partie. À Buchenwald, il reçoit un nouveau matricule : 53 824. Jusqu'à sa libération en mai 1945, il reste au camp central. Le livre publié par l'amicale des déportés tatoués indique que Michel Juft est décédé en 1969. Carte de CVR n° 53 471 demandée le 14 février 1947.

